



GREVE AUX URGENCES ET GREVE DANS LES MPU : Un tremplin pour satisfaire les revendications des Hospitaliers du CHU de Nantes ?

Depuis la réforme Juppé (1995) combattue par la CGT, FO et SUD et cautionnée par la CFDT, c'est l'Assemblée nationale qui vote l'enveloppe budgétaire destinée aux Hôpitaux.

La loi HPST, et la création de la T2A, le pacte de stabilité (combattu par la CGT, FO et SUD) qui accorde des milliards d'euros aux patrons (avec comme conséquence la mise en place du plan triennal devant supprimer 22 000 emplois dans les Hôpitaux), dégradent encore plus les conditions de prise en charge des patients et les conditions de travail des salariés.

Les restrictions budgétaires ont aussi des conséquences sur le financement des enveloppes accordées par les conseils départementaux aux EHPAD.

Si le projet de loi El Khomri passe, outre les attaques directes contre les acquis des salariés du Privé, c'est notre Statut qui à terme sera encore plus attaqué.

D'ores et déjà un préavis de grève a été déposé :

L'augmentation des effectifs dans les services, notamment ceux dont l'activité et donc la charge de travail augmentent. Dans ce cadre SUD, CGT et FO demandent le retour au niveau des effectifs d'avant la MAPE (mise à plat des effectifs), soit la restitution des 55 postes dans les unités recomposées.

- La suppression des astreintes du personnel infirmier et de renforts aide-soignant.
- La suppression de la prime de présentisme que nous estimons illégale.
- L'application du statut et de la réglementation sur le temps de travail à l'hôpital.
- L'annulation de la suppression de 500 équivalent temps plein et des 359 lits.
- Le maintien du protocole d'accord de changement d'échelon pour toute l'année 2016
- Pas de mise en place d'astreintes déguisées (Psychiatrie, pédiatrie...)

Nous dénonçons et remettons également en cause le projet de loi « travail » dit loi El Khomri-Macron.

A partir de ces constats, dans la volonté d'organiser de fédérer les revendications de chaque service les organisations syndicales CGT, FO et SUD proposent au personnel de se réunir en

ASSEMBLEE GENERALE le jeudi 17 mars à 14 h15

Elle se tiendra sur l'heure
d'information syndicale.
Faites votre demande au cadre 3 jours
avant au moins.

Hôtel Dieu : hall RCB
HGRL : hall d'entrée RCH
St Jacques : entrée MPR